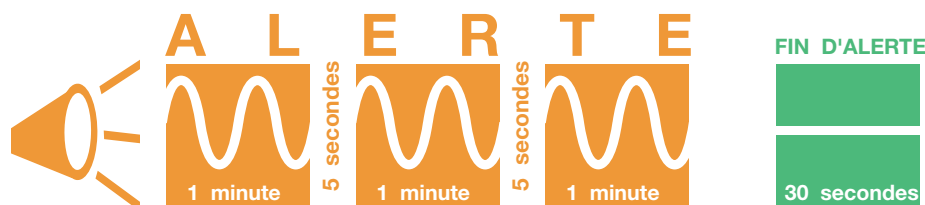


# Que faire en cas d'alerte

## En cas d'accident, comment seriez-vous avertis ?

En cas d'accident grave sur la plate-forme industrielle de Carling – Saint-Avoid, l'alerte serait donnée par le signal suivant : **une sirène au son modulé** (c'est à dire montant et descendant). Ce signal comporte trois séquences d'une minute espacées de cinq secondes.



En fin d'alerte, vous serez avertis par un signal sonore continu de 30 secondes.

## Si vous entendez la sirène :

### Ce que vous devez faire :



- Si vous êtes à l'intérieur (chez vous, sur votre lieu de travail, dans un lieu public, magasin...) restez-y !



- Fermez et calfeutrez portes et fenêtres, coupez la ventilation et la climatisation.



- Ecoutez la radio, sur les fréquences de France Inter, France Info et France Bleu, qui diffusent les messages sur la conduite à tenir.



- Protégez-vous, respirez à travers un linge épais et mouillé en cas de gêne respiratoire. Lavez-vous abondamment en cas de brûlures.



- Si vous êtes à l'extérieur ou en voiture, entrez dans le bâtiment le plus proche.

### Ce que vous ne devez pas faire :



- Ne vous rendez pas sur les lieux de l'accident, vous iriez au devant de dangers.



- Ne téléphonez ni à l'usine, ni aux services publics, les lignes doivent rester disponibles pour les secours.



- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants assurent leur sécurité.



- Ne prenez pas votre voiture.



- Ne fumez pas. Ni flamme, ni étincelle... pour éviter tout risque d'explosion.

Pour connaître la conduite à tenir en cas d'accident, appelez le :

**N°Vert 0 800 413 413**